

Les descendants de Sulpice



Recueil des actes des Darnault
commune de Velles (Indre)

**BAPTEME
NAISSANCE**

MARRIAGE

L'an mil sept cent trois le vingt sept de novembre. Apres les fiancailles
 et publications faites par trois diuerses dimanches Consensiff au p^{re} s^{re} de
 ma messe parrochiale de banz de mariage d'entre Jacques Darnault
 marchal fils de defunt nicolas Darnault vivant marchal et de
 defunte magdelaine guerin et marie perino auidineu fille de m^{re}
 pierre auidineu marchand et de defunte gillette brune et stuepue de
 defunt Louys gottroy vivant marchal tous deux de cette p^{lle} sans qu'il
 se soit presente aucun empiechement ny civil ny canonique a leur
 suber mariage que l'empiechement d'attinte spirituelle que le dit
 Darnault auroit contracte avec la susdite auidineu dont il y a la dispense
 de monsr l'archuevesque de Bourges signis ~~per~~ Leon pp.
 archevesque de Bourges en date du vingt deux du present mois et an. Les
 susdits banz contractes a Chateauroux le vingt cinq du present mois et an
 signis royan. Le curé soussigné les ay receus a la benediction nuptiale que
 de leur ay donnee apris qu'ils se sont donnez leurs mutuels consentiments
 de mariage en presence de m^{re} Jean Salmon notaire a Chateauroux
 de Jean Du la Roche et de pierre garnier Cabaretier et de Sibuyin
 Grounat laboureur tous habitans du bourg de pelle qui ont tous deux
 vu scauoir signer sans y soussigner marie auidineu

J. de la Roche

*M. de la Roche
 Curé de pelle*

Salmon

**SEPULTURE
DECES**

Velles 20 avril 1705

L'an mil sept cent cinq le vingt un d'Avril à Elle m'heure souz
le porche de l'Eglise de celle par moy Curé Souffray, Jacques
Danneult marchalet et Sachetier En son vivant marié à Marie
perrine audineau, deud' d'heur age d'environ trente ans Et Elle
Enterré En présence de sieur godm laboureur Et de Jacques Gelle
sergent sur deux demeurants En cette parroisse qui ont déclaré
sans aucun signe de Co dument Enquid
M. F. Souffray
Curé de celle